



SEANCE DU 14 OCTOBRE 2021

DELIBERATION N° 30

Nombre de

membres en

exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

Pour : 28

Contre : /

Abstentions : /

L'an deux mille-vingt-un, le quatorze octobre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 8 octobre 2021

Membres présents : F.GONZALEZ - MJ ROQUES - G.LASSABE - M.EVENE-MATEO - J.DOS SANTOS - L.GUYONNIE - P.ACEDO - JM GUTIERREZ - C.DUFOUR - A.DARTIGUES - J.WEBER - J.DARRIGADE - S.PUYO - C.DUPIN - JP CAZAUX - JP ALPHA - A.VALETTE - B.GERY - E.DÉITIEUX - MA THEBAUD - CH.MARTIN - M.BECRET - H.ETCHENIQUE - F.BILLARD - J.RANCE

Membres absents excusés ayant donné procuration :

C.DOS SANTOS donne procuration à J WEBER

D.LAVIGNÉ donne procuration à H.ETCHENIQUE

S.DARRIGUES donne procuration à L.GUYONNIE

Membre absent excusé n'ayant pas donné procuration :

X.BAYLAC

Secrétaire de séance : B.GERY

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire explique que compte tenu :

- ▶ De l'évolution des besoins du service et afin de permettre l'évolution des carrières des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2021,
- ▶ De l'inscription, par le Président du Centre de Gestion, d'un agent proposé par la collectivité, sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise par voie de

promotion interne, et afin de pouvoir nommer cet agent compte tenu de l'évolution des missions exercées,

► De la nécessité de supprimer sept emplois devenus vacants :

- Suite au départ à la retraite de trois agents du service « Bâtiment » (un technicien principal de 2^{ème} classe et deux adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe) et d'un agent du service « Voirie/parc des véhicules et matériels » (adjoint technique principal de 2^{ème} classe),
- Suite à la titularisation dans leur nouveau grade suite à promotion interne d'un agent du service « Espaces verts » (adjoint technique principal de 1^{ère} classe) et d'un agent du service « Entretien des bâtiments et restauration scolaire » (adjoint technique principal de 2^{ème} classe),
- Suite au recrutement de la nouvelle responsable « Communication et numérique », l'ancien emploi d'agent chargé de la communication et des systèmes d'information » relevant du grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe n'ayant plus de raison d'être conservé.

Il est précisé que l'avis du Comité Technique sur ces suppressions d'emploi a été recueilli le 16 juin 2021.

► Du départ à la retraite d'un agent du service « Enfance/jeunesse » et de la nécessité de pourvoir à son remplacement. Il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi d'ATSEM à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2021. Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C relevant du cadre d'emplois des ATSEM.

Le tableau des emplois serait donc actualisé de la façon suivante :

► **Avancements de grade à compter du 1^{er} novembre 2021 :**

Service	Emplois supprimés	Emplois créés
Affaires générales	1 adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	1 adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe à temps complet
Culture	1 adjoint administratif à temps complet	1 adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe à temps complet
Service voirie/parc des véhicules et matériels	2 adjoints techniques à temps complet	2 adjoints techniques principaux de 2 ^{ème} classe à temps complet
TOTAL	4	4

► A compter du 1^{er} décembre 2021 :

Services	Emplois créés
Bâtiment	1 agent de maîtrise à temps complet
TOTAL	1

► Suppressions d'emploi :

Services	Emplois supprimés
Bâtiment	1 technicien principal de 2 ^{ème} classe à temps complet
	2 adjoints techniques principaux de 1 ^{ère} classe à temps complet
Voirie/ parc des véhicules et matériels	1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps complet
Communication	1 rédacteur principal de 2 ^{ème} classe à temps complet
Espaces verts	1 adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à temps complet
Entretien des bâtiments et restauration scolaire	1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps complet
TOTAL	7

► Création d'emploi à compter du 1^{er} novembre 2021 :

Services	Emplois créés
Enfance/jeunesse	1 Cadre d'emplois des ATSEM à temps complet
TOTAL	1

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

Décide d'adopter la modification du tableau des emplois de la collectivité tel qu'indiqué en annexe ;

Précise que les crédits suffisants sont inscrits au budget de l'exercice 2021.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 15 octobre 2021
Le Maire,

